

Compte Rendu Conseil Municipal du 22/08/2022

Présents : Mrs LAVAL- TREMOULET- PERRY- LUCAS-DOUMERC- DUCLAUD-
BAUDOIN- LAPORTE

Mmes MAROUSSIE- BERBEE-

Absents :

1) Présentation de l'ordre du jour par le Maire

2) Lecture et approbation du Compte Rendu du Conseil municipal du 04/07/2022

3) Présentation ALIOKI par M CHARLES

* Présentation détaillée de chaque page du site de FLORIMONT-GAUMIER

* Mise en avant du gîte FLORIDORLOT

* Explications données sur l'abandon d'un calendrier des disponibilités et du paiement en ligne

* Site aux normes RGPD, sécurité informatique et maintenance 6 jours sur 7

4) Mise en affectation du gîte

Suite à la décision du conseil communautaire de la Com Com du 12 juillet approuvant la mise en affectation du gîte au profit de la commune de FLORIMONT-GAUMIER. Le Maire propose d'accepter cette affectation, une délibération précisant les modalités de ce transfert est acceptée à l'unanimité

5) Rénovation des logements

GAUMIER : Toujours un problème avec l'essaim d'abeilles (intervention à prévoir)

Tubage des cheminées début septembre

Travaux déblaiement à faire

Un second devis sera demandé pour le sol

Réunion de chantier prévu le 15 octobre

FLORIMONT : Travaux isolation en cours (courant septembre- sous-sol et combles)

Intervention salle des fêtes – plafonds courant octobre

Chaufferie – organiser en régie l'aménagement- courant septembre

De fait, la salle des fêtes sera indisponible du 01 octobre à début décembre

Concernant les financements le Conseil Municipal valide le principe d'un prêt à court terme (2ans) en attente des subventions au taux de 1.71%

Enfin l'aménagement de la partie de la maison COUGOT (plafonds + isolation) est prévu début septembre (déménagement à faire)

6) Qualité et prix de l'eau

Le constat montre un effort permanent sur la recherche des fuites ainsi qu'un prix de l'eau stable

La délibération est acceptée à l'unanimité

Remarque : une solution doit être apportée au manque récurrent d'eau pour le secteur de Moncalou suite aux dysfonctionnements intempestifs au château d'eau de Bouzic

7) Colombarium :

La mise en place est quasiment terminée

Le Maire propose la mise en place d'un règlement intérieur spécifique

La tarification proposée est de 700 € TTC pour une concession perpétuelle. Chaque case peut contenir 4 urnes. Validé à l'unanimité

Une délibération portant sur le règlement intérieur et du jardin du souvenir adoptée à l'unanimité

8) Bilan réunion aménagements des hameaux le conseil municipal est toujours en attente de projets

9) PLUI

Un conseil municipal sera consacré au PLUI avec une présentation d'une carte informatique de FLORIMONT-GAUMIER et des différentes zones

10) Gestion salle des fêtes

Le Maire assure la gestion et les réservations

Utilisation d'un fichier excel partagé avec le gîte à tenir à jour (voir mathias)

11) Les conseils municipaux se tiendront tous les 4^{ème} lundis du mois à la salle des fêtes

L'ordre du jour épuisé la séance est levée à 21H 00